

REFORMES DU LYCEE ET DU BAC PARCOURSUP

Une même logique, dangereuse pour les élèves

Réforme du lycée = pré-orientation précoce + fiction du « choix »

Une pré-orientation précoce	Plus de choix, vraiment ?
<p>- choix de trois spécialités (4h chaque) en 1ère et deux en Terminale (6h chaque).</p> <p>- choix déterminant pour la poursuite d'études (les formations post-bac demandent des « attendus », c'est Parcoursup)</p> <p>- la réforme force les élèves à savoir dès la fin de la seconde quelles études ils veulent poursuivre après le bac.</p> <p>- la réforme aboutit finalement à une pré-orientation précoce, restrictive et définitive des élèves de 15 ans, avec le risque d'empêcher les poursuites d'études deux ans plus tard.</p>	<p>- le ministère lui-même précise maintenant que ce « choix » sera limité par les places disponibles et les contraintes d'emploi du temps : « <i>Le proviseur détermine l'organisation de son établissement en fonction des demandes formulées (...) par les élèves (...) et des contraintes spécifiques propres à l'établissement qu'il dirige. En fin d'année, il ouvre les groupes nécessaires, dans la limite de ses contraintes d'organisation, pour satisfaire les demandes exprimées (...)</i> ».</p> <p>- certains élèves se verront opposer un refus à leur choix de spécialité, et devront donc être affectés dans une autre spécialité : leur 4ème vœu dans l'établissement, ou une spécialité dans un lycée voisin, ou une spécialité proposée par le CNED, ou enfin " un autre enseignement de spécialité (...) qui ne figurait pas dans les 4 souhaits formulés par l'élève ".</p> <p>- les élèves qui demandent une spécialité dans un autre lycée ne seront pris... que s'il reste de la place : " les élèves qui choisissent leurs enseignements de spécialité parmi ceux proposés dans leur établissement sont prioritaires. »</p> <p><u>Note de service, BO du Ministère de l'Education Nationale, du 6 mars 2019</u> (https://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=134460)</p>

► La réforme du lycée s'accompagne d'une « rationalisation » entraînant une **baisse des moyens** = groupes systématiquement surchargés (35 élèves minimum).

**Le 30 Mars à Lille, tous à la marche pour l'Education !
14h30 devant le rectorat (20 rue Saint Jacques)**

Venez en famille, avec vos amis, marcher contre la politique éducative du gouvernement.

Les représentants des enseignants de la liste Snés-Fsu au CA du

Réforme du bac = un diplôme qui n'aura plus la même valeur partout

Un bac simplifié ?	Un bac qui n'aura plus la même valeur partout
<p>Bac actuel = 12 à 13 épreuves en fonction des séries</p> <p>Bac nouveau lycée = 21 épreuves (6 épreuves finales et 15 épreuves communes réparties entre le second trimestre de la Première et le second trimestre de la Terminale).</p> <p>10 % du baccalauréat résultera du contrôle continu pur ce qui mettra les élèves sous pression à chaque évaluation.</p>	<p>Bac actuel = anonyme et national = égalité de traitement de tous les élèves. = pas de doute sur la valeur du diplôme, car pas de favoritisme et de passe-droit.</p> <p>Bac nouveau lycée = poids des épreuves communes et du contrôle continu dans le bac (près de la moitié du diplôme), le baccalauréat sera suspecté de ne pas avoir la même valeur partout.</p>

**Le 30 Mars à Lille, tous à la marche pour l'Éducation !
14h30 devant le rectorat (20 rue Saint Jacques)**

Venez en famille, avec vos amis, marcher contre la politique éducative du gouvernement.

La FSU, l'Unsa-Éducation, le Sgen-CFDT, la CGT-Éducation et le SNALC appellent ensemble à manifester partout en France le 30 mars contre la loi « Pour une école de la confiance ». A Lille, c'est une très large intersyndicale qui appelle puisque Action et Démocratie, SNCL-Faen, le SNE, Sundep-Solidaires participent également.

Les représentants des enseignants de la liste Snes-Fsu au CA du